

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accumulés sur des sols secs de zones humides, de grandes quantités d'œufs de moustiques nuisants ont éclos sous l'effet des coups de mer. L'éclosion de tous ces œufs en même temps, en raison de leur submersion, génère des densités larvaires très importantes.

Bien que considérablement atténuées par les traitements de l'EID Méditerranée, des émergences sont possibles et pourraient provoquer des nuisances résiduelles localisées*.

La météo des dernières semaines, avec des précipitations localisées et, surtout, la multiplication de coups de mer, a eu pour effet une remontée du niveau des étangs et une mise en eau des bordures côtières. Consécutives à une longue période de sécheresse, cette instabilité est propice au développement des moustiques nuisants issus des zones humides littorales et rétrolittorales.

Les coups de mer ont mis en eau des sols jusqu'ici très secs sur de vastes étendues de zones humides à submersions temporaires, où les œufs de moustiques se sont accumulés en très grandes quantités via des pontes successives. L'éclosion de ces œufs en raison de leur submersion génère des densités larvaires très importantes.

Les traitements réalisés par l'EID Méditerranée ces derniers jours (près de 1 050 hectares au cours de la semaine du 19 juin, y compris le week-end dans certains secteurs), à l'aide de moyens terrestres et aériens, sont opérés avec un insecticide biologique. Du fait de plusieurs facteurs, comme la force du vent, l'efficacité n'est pas de 100 % en toutes circonstances. Ramené aux densités initiales, le pourcentage manquant, même faible, génère parfois des émergences résiduelles de moustiques adultes (*Aedes caspius*), pouvant susciter durant une quinzaine de jours des nuisances localisées d'intensité variable.

Contre le moustique-tigre urbain, boosté par les orages : prévention individuelle et collective

Au contraire des coups de mer, les orages très localisés qui se sont généralisés ces dernières semaines n'ont eu que peu d'impact sur les marais littoraux sus-évoqués et les moustiques y étant inféodés. Par contre, ils ont pour conséquence un développement important du moustique-tigre (*Aedes albopictus*) dans les zones urbanisées, avec la mise en eau d'une multitude de petits gîtes de reproduction aléatoires dans l'espace et dans le temps, très majoritairement chez l'habitant. Contre ces moustiques exclusivement urbains, la stratégie de lutte employée dans les marais n'est pas adaptée.

L'eau domestique est à l'origine de l'essentiel des éclosions de leurs œufs et de leur prolifération. Aussi faut-il veiller à ce que les moustiques-tigres n'aient pas accès à l'eau, via des gestes préventifs adéquats. Zéro éclosion, zéro invasion !

****à l'ouest de l'étang de Leucate et de Salses, au nord des P.-O. et au sud de l'Aude, le littoral audois autour du Grau de la Vieille Nouvelle, le littoral héraultais sud, l'embouchure du Grand-Rhône, localement, autour de l'étang de Berre.***

Conseils pratiques sur www.moustiquetigre.org

Voir aussi : www.eid-med.org

Direction de la Communication et des relations extérieures : 04 67 63 67 51

